

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ATHANASE

*Séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Athanase à être tenue **LUNDI LE 21 DÉCEMBRE 2020** à 19 h 30, exceptionnellement au Centre des loisirs pour respecter les règles émises par la santé publique dans le contexte de la COVID-19 lors de laquelle il y sera pris en considération les sujets suivants :*

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Prière et mot de bienvenue
2. Vérification de la conformité de la convocation
3. Vérification du quorum
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Première période de questions
6. Dépôt et adoption du budget 2021 de la municipalité et du plan triennal d'immobilisation 2021-2022-2023
7. Reconduction du contrat de travail du directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité
8. Deuxième période de questions
9. Clôture de la séance